Direction Voirie et Déplacements

Affaire suivie par : A. COILLOT N/Réf : ETUDES/AC/CS/54208

Objet: Boulevard Diderot

Toute la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Maire.

Besançon

ASSOCIATION VIVRE AUX CHAPRAIS 28 D RUE DE LA ROTONDE 25000 BESANCON

Besançon, le

1 7 JAN. 2013

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier du 4 décembre dernier relatif à l'accès aux garages du 1 boulevard Diderot. Vous suggérez l'inversion du sens de circulation de la rue des Chalets.

Cet aspect a déjà pu faire l'objet d'échanges lors des réunions de présentation du projet de restructuration du boulevard Diderot. Une inversion du sens de circulation de la rue des Chalets n'apporterait pas d'amélioration dans la mesure où le sens de circulation de la rue Beauregard et la configuration des lieux ne permettent pas le débouché sur le boulevard Diderot. Je ne peux donc pas donner une suite favorable à votre requête.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

L'Adjointe au Maire Déléguée à la Voirie et aux Déplacements Urbains

MICOLE WEINMAN.